

## Communiqué de presse

Toulouse, le 10 juillet 2020

---

### Nouvelles modalités de financement du SAMU 31 et du SMUR

La Direction de l'établissement, accompagnée par l'ARS, a renforcé tous les services exposés à une forte activité dans le cadre du COVID, afin de préserver la qualité des soins, éviter l'épuisement de ses professionnels et garantir une réponse efficace à la crise sanitaire.

Le SAMU-SMUR compte parmi les équipes qui, dès le premier jour de l'épidémie, ont été beaucoup sollicitées par les patients et les professionnels de santé du territoire. Il a remarquablement rempli ses missions, tout au long de la période, au prix d'un investissement majeur des professionnels de l'équipe.

Des moyens humains complémentaires, médicaux et non médicaux, ont été immédiatement accordés, pour majorer la capacité de réponse du SAMU - SMUR, confronté à des pics d'appels dédiés au COVID pouvant dépasser les 1200 décrochés quotidiens, quand une dizaine sont aujourd'hui enregistrés. Pour franchir la crise, les effectifs disponibles ont été redéployés et toutes les expérimentations accompagnées (lignes de garde ajoutées, renfort de professionnels médicaux, non médicaux et en formation...).

Acteur majeur et reconnu comme tel au cours de la crise, le SAMU - SMUR constitue également un service clef de la réponse à l'urgence chaque jour de l'année.

L'Agence régionale de santé et la Direction du CHU partagent le constat d'une activité structurellement forte et croissante, tant du SAMU que du SMUR. L'ensemble des effectifs autorisés par les dotations allouées a été déployé pour assurer la réponse à l'urgence. Des discussions ont été engagées depuis octobre 2019 avec l'Agence régionale de santé, pour renforcer ces moyens dans le cadre d'enveloppes nationales déléguées annuellement.

En 2021, de nouvelles modalités de financement, davantage fondées sur la population du territoire couvert, sont annoncées. Stables en 2019 et en 2020, ces financements sont appelés à évoluer. L'enjeu est donc de terminer l'année 2020.

A cette fin, les discussions engagées depuis plusieurs mois entre l'ARS et la Direction du CHU, reprises post Covid, notamment les 4 juin 2020 et 8 juillet 2020, ont abouti aux mesures suivantes :

- le financement H24 d'un binôme médical et infirmier supplémentaire, renforçant le SMUR notamment en raison de la présence de deux hélicoptères pour permettre au CHU d'assurer son rôle pivot dans sa zone de référence ;

- la constitution d'un groupe de travail, sous l'égide de l'ARS, pour évaluer le dispositif « Véhicule léger de médecine générale (VLMG) » déployé de façon innovante à l'occasion de la crise COVID par le CHU. L'objectif sera de l'envisager en situation ordinaire, d'arrêter les conditions partenariales et financières de son déploiement, à compter du 15 septembre ;
- la facilitation de la réorientation des patients depuis les urgences vers un médecin généraliste par le financement d'un forfait financé sur le Fond d'intervention régional (FIR) par l'ARS en anticipation des arbitrages nationaux.

Ces conclusions s'inscrivent dans l'avant-projet d'expérimentation du Service d'Accès aux Soins (SAS) co-construit avec l'ensemble des acteurs du non programmés de Haute-Garonne, présenté le 1er Juillet 2020 dernier et soumis par l'ARS au Ministère le 6 Juillet 2020.

#### CONTACTS PRESSE :

**CHU DE TOULOUSE :** Mathilde Ratineaud, 06 09 64 27 52 | [ratineaud.m@chu-toulouse.fr](mailto:ratineaud.m@chu-toulouse.fr)

**AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE :** Vincent Drochon, 06 31 55 11 77 | [vincent.drochon@ars.sante.fr](mailto:vincent.drochon@ars.sante.fr)